L'ABEILLE.

PAR BELLITT, MAGE & CO.
RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance 10

ANNONCES—Une ligne de dix lettres est le prix de chaque insertion. Les annonces étrangères doivent être payées d'avance. Les annonces subséquentes, faites pendant le cours de la première insertion, seront comptées pour moitié du prix ordinaire. Les actions de banque, de chemins de fer, d'assurances, de institutions publiques, ventes de propriétés et bateaux à vapeur, ventes judiciaires, ventes à l'encan, ventes à commission, etc. Etc. Etc.